

DECISION DU DIRECTEUR
N° 2020-01

OBJET: Décision d'attribution du marché de travaux ponctuels sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement

Vu le Code de la commande Publique ;
Vu la délibération du conseil d'administration de la Régie des Eaux de Terre de Provence n°2020-017 en date du 21 juillet 2020 – acte par lequel le conseil délègue au Directeur la passation et l'exécution des marchés passés suivant la forme de procédure adaptée ;
Vu le rapport du maître d'œuvre chargé de l'accompagnement à la passation du contrat – rapport du cabinet d'études TRAMOY présenté à la commission des consultations en date du 9 octobre 2020 ;

Le marché attribué est un marché passé sous la forme d'un accord cadre à bons de commande mono-attributaire. Il est conclu pour une durée de 12 mois renouvelable 1 fois. Les montants du marché sont :

Montant minimum HT : 100 000 €

Montant maximum HT : 250 000 €

Le Directeur DECIDE d'attribuer le marché de travaux ponctuels sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement à l'entreprise BRONZO TP SAS – 13600 LA CIOTAT.

Fait à SAINT-ANDIOL, le 15 décembre 2020

Le Directeur,
Sébastien BRIAS



A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text: "RÉGIE DES EAUX", "Terre de Provence", and "13670 Saint-Andiol".